

# A.F.A

## EXPOSITION INTERNATIONALE FÉLINE

**"SPECIALE"  
TABBY  
TOUTES RACES**

### BULLETIN D'ENGAGEMENT



DATE : **DIMANCHE 29 NOVEMBRE 2009**

ville **33 LE BARP** CENTRE CULTUREL DU BATEAU LYRE

Juges : M<sup>rs</sup> Jose Vereets (Belgique Toutes races)  
M<sup>rs</sup> Lebrun (France Toutes races)

L'EXPOSANT et ADRESSE: \_\_\_\_\_

Tél: \_\_\_\_\_

**NOM DU CHAT exposé :** \_\_\_\_\_

RACE : \_\_\_\_\_

SEXE : \_\_\_\_\_

DATE de NAISSANCE : \_\_\_\_\_

COULEUR de ROBE \_\_\_\_\_

YEUX : \_\_\_\_\_

N° PUCE : \_\_\_\_\_

TATOUAGE : \_\_\_\_\_

N° LOOF : \_\_\_\_\_

(obligatoire depuis le 01/01/1999)

PERE : \_\_\_\_\_

MERE : \_\_\_\_\_

**NOM de l'éleveur :** \_\_\_\_\_

3/6 MOIS
6/10 MOIS
CAC

CAP
CACIB
CAPIB

CAGCI
CAGPI
CACE

CAPE
CAGCE
CAGPE

CLASSE HONNEUR
CHAT de MAISON

**TARIF DES INSCRIPTIONS :**

Les 2 premiers chats ..... 30 € chacun  
 Les suivants..... 27 € chacun  
 Forfait ( à partir de 6 chats) 125 €  
 Chat de maison..... 20 €

Dimensions des cages : 100 x 60 x 60

Nombre de cages :

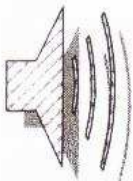
Si possible à coté de : \_\_\_\_\_

**NOMBRE PLATEAU REPAS** (à commander avec l'inscription) **13 € x**

HEBERGEMENT :HOTEL LE RESINIER LE BARP tel 05.56.88.60.07

DATE

SIGNATURE



**RAPPEL**

**INSCRIPTION ET ENGAGEMENT**

REGLEMENTATIONS  
AU VERSO (suite)

Tout engagement et inscription doivent être accompagnés du règlement par chèque , libellé à l'ordre de l'A.F.A .

Les inscriptions par fax devront être régularisées sous les 3 jours , par courrier avec le règlement  
Passé ce délai aucun chat en concours sera enregistré

**DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS : J. 19/11/ 2009 ( nous n'enverrons pas de confirmation.**

# LES INSCRIPTIONS SONT A ENVOYER A :

**A. F. A**

*Association Féline d'Aquitaine*

**Mme CHAPAL**  
**96, allée des Astourets**  
**33125 LOUCHATS**  
**TEL / FAX 05 56 88 76 51**



Dernier délai.  
d'inscription  
**JEU .19.11.09**

## INSCRIPTION et ENGAGEMENT (suite)

-Les bulletins d'inscription sont à retourner , entièrement complétés , signés et accompagnés du montant total des sommes dues

**-Si pour des raisons impératives , vous ne pouvez être présent , veuillez en informer l' A . F . A , avant la date limite des inscriptions .**

**10 € 00** seront retenus sur les inscriptions pour les frais engagés.

**A partir du lundi précédent l'exposition , il ne sera fait aucun remboursement .**

Les inscriptions par fax doivent impérativement être confirmés par l'envoi du chèque correspondant.

## LE DEVOIR DE L'EXPOSANT

-- L'exposant s'engage à ne pas quitter la salle et à ne pas dégarnir les cages avant l'heure fixée par les organisateurs , soit 18 h 30 , et ce , pour la journée , par simple respect des visiteurs .

## CONDITIONS SANITAIRES

--La visite vétérinaire aura lieu de 8 h 00 à 10 h 00

--Les carnets de vaccinations doivent être à jour .

--Les chatons doivent avoir 3 mois , être tatoués , vaccinés , contre le typhus et le coryza . Ils doivent avoir un pedigree LOOF pour les chats nés en France ou un justificatif de demande

--Le vétérinaire est seul compétant pour refuser ou accepter un chat . Toute personne arrivant après le départ du vétérinaire devra faire contrôler ses chats à ses frais chez un praticien de la ville

## REGLEMENTATION DES VENTES de chatons de plus de 3 mois

Les exposants étant , au sens de la loi, reconnus éleveurs , peuvent proposer des chatons à la vente, Mais ils devront pouvoir justifier :

1/ de l'attestation de déclaration auprès des Services Vétérinaires

2/ d'un numéro de SIRET

3/ du Certificat de Capacité

4/ **bulletin de SORTIE obligatoire** ( à faire remplir au secrétariat, lors de la vente du chaton )

## CLOTURE DES ENGAGEMENTS

**BOUCLAGE DU CATALOGUE ; JEU. 19 NOV 2009** impérativement

Tout bulletin nous parvenant après la date sera retourné et le chat ne pourra être admis à l'exposition. Aucune dérogation ne pourra être accordée même pour les chats « hors concours ».

**N'attendez pas le dernier jour pour vous inscrire, vous nous faciliterez la mise en page .  
Par avance, merci**